Accusé de réception en préfecture
067-200067783-20251030-251030D1D-DE
Date de télétransmission : 31/10/2025
Date de réception préfecture : 31/10/2025

Département du Bas-Rhin

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 octobre 2025

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 43 + 6 Pouvoirs
suppléants : 4

Secrétaire de séance : M. M. KRAPFENBAUER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant - , H. DOEPPEN, Mme E. BECK, M. J.-M. FISCHBACH, Mme C. MUNSCH, MM. J.-M. KRENER, G. HALTER, Mme M.-C. MILLER-AMARD - Suppléante -, MM. P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.-M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, M. BERTRAND - Suppléant -, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.-C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX.

EXCUSES : Mmes D. HAMM, A. CHABERT - Pouvoir à M. P. GANGLOFF -, MM. F. STAATH - Pouvoir à M. Y. RUDIO -, G. REUTENAUER, Mme F. BRACH - Pouvoir à Mme E. BECK -, MM. C. WINDSTEIN, Y. KLEIN - Pouvoir à Mme F. BOURJAT -, T. SCHINI - Pouvoir à M. H. STEGNER -, D. HOLZSCHERER - Pouvoir à M. A. SPAEDIG -, P. HERRMANN, B. KRIEGER, J.-M. REICHHART.

Délibération n° 1D : Demande à la Commune de Ringendorf de reverser à la Communauté de Communes la Redevance de concession R2 qu'elle va percevoir en 2025 de Strasbourg Électricité Réseaux pour les investissements en éclairage public réalisés par la Communauté de Communes en 2023

Rapporteur : M. R. SCHMITT

Vu la délibération n° 7 du Conseil communautaire du 27 mai 2009,

Vu les 19 916,61 € HT d'investissements réalisés en 2023 par la Communauté de Communes en matière d'éclairage public dans la Commune de Ringendorf et détaillés ci-après :

Date de facturation	Date de mandatement	Nature et adresse des travaux	Montant HT
13/04/2023	17/05/2023	Opération groupée 2022/23 de rénovation de l'éclairage public (2 horloges astronomiques)	1 018,79
06/07/2023	31/08/2023	Acpte 3 des travaux d'EP rue de l'école, à proximité de la mairie et rue des moutons {13 641,65 x [(115 131,80 - 600 (posit°4.2) - 650 (posit° 4.5) / 115 131,80)= 0,989]}+ (5 443,54 x 0,989) = 18 864,72	18 864,72
04/12/2023	21/12/2023	Quote part de la maîtrise d'œuvre des travaux de l'Opération groupée 2022/23 de rénovation de l'éclairage public	33,10
		TOTAL	**19 916,61**

Vu le montant de 13,18 € de redevance de concession R2 que Strasbourg Électricité Réseaux va accorder en 2025 à la Commune de Ringendorf pour ces travaux payés par la Communauté de Communes,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de DEMANDER à la Commune de Ringendorf de reverser à la Communauté de Communes les 13,18 € de redevance de concession R2 qu'elle va percevoir de Strasbourg Électricité Réseaux en 2025 pour les travaux réalisés et payés par l'E.P.C.I. en matière d'éclairage public en 2023.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Marc KRAPFENBAUER Secrétaire de séance	Patrick MICHEL Président